



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 106583

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées par la fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. La fondation Abbé Pierre souhaite une amélioration de l'accès et du maintien des jeunes dans le logement. À cet effet, elle suggère de créer des résidences universitaires à hauteur des besoins des étudiants et elle ajoute que cette mesure permettrait des améliorations significatives pour les étudiants eux-mêmes et pour les jeunes travailleurs, apprentis ou stagiaires qui se trouvent en « concurrence » avec les étudiants dans leur recherche de logement. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106583

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10505